

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski tenue le 5 juin 2017 à 20h00 heures à la salle 3 du centre polyvalent, sous la présidence de monsieur Georges Deschênes, maire

PRÉSENCES

M. Sylvain Deschênes (absent)	Poste #4 vacant
Mme Chantal Proulx	M. Fernand Gauthier
M. Stéphane Deschênes	Poste #6 vacant

Formant quorum sous la présidence du maire.
Monsieur Martin Normand, directeur général est présent.

1. Mot de bienvenue et Moment de recueillement

2. Lecture de l'ordre du jour

3 ADMINISTRATION

3.1. Adoption du procès-verbal du mois de mai 2017

17-06-82

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal du 1^{er} mai 2017.

3.2. Adoption des comptes à payer

17-06-83

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer tel que présentée aux membres du conseil municipal par le directeur général qui se résume comme ceci :

Chèques numéros # 21127-21184	127 113.96\$
Prélèvements no 1862 à 1888	61 497.45\$
Salaire des élus (Mai)	1 563.89\$
Salaires pompier (16/04 au 20/05)	554.15\$
Salaires employés (16/04 au 20/05)	17 500.06\$
Total	208 229.51\$

3.3 États financiers au 31 mai 2017

17-06-84

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les états financiers au 31 mai 2017.

3.4 Déclaration « Alliée contre la violence conjugale »

17-06-85

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu' il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses

maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers de proclamer St-Gabriel, municipalité alliée contre la violence conjugale.

17-06-86 **3.5. Appui au projet de développement touristique / Parc du Mont-Comi**

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le Parc du Mont-Comi dans son projet intitulé « développement touristique hivernal du Parc du Mont-Comi » proposé dans la cadre du programme de soutien aux stratégies de développement touristique (PSSDT), volet 1, appui à la Stratégie de mise en valeur du tourisme hivernal.

17-06-87 **3.6. Projet de loi 122**

CONSIDÉRANT que le dépôt du projet de loi no 122 s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec de transformer en profondeur sa relation avec le milieu municipal en reconnaissant les municipalités locales et les MRC comme de véritables gouvernements de proximité;

CONSIDÉRANT qu' avec le projet de loi no 122, le gouvernement doit ouvrir une nouvelle ère de collaboration entre deux réels paliers de gouvernement;

CONSIDÉRANT que donner plus d'autonomie et plus de pouvoirs aux municipalités locales et aux MRC du Québec sera déterminant pour l'avenir non seulement du milieu municipal, mais aussi, pour le futur des régions du Québec;

CONSIDÉRANT que le projet de loi no 122 fait suite à des revendications de la FQM depuis plus de 30 ans;

CONSIDÉRANT que la FQM est globalement satisfaite du contenu du projet de loi no 122, même si certains amendements pourraient être apportés afin d'en bonifier la portée;

CONSIDÉRANT que les élections municipales auront lieu le dimanche 5 novembre 2017;

Il est proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers :

DE DEMANDER aux membres de la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale du Québec d'accélérer l'étude détaillée du projet de loi no 122;

DE DEMANDER qu'à la suite de l'étude détaillée, les membres de l'Assemblée nationale du Québec adoptent rapidement le projet de loi no 122 afin que celui-ci entre en vigueur avant les élections municipales prévues le dimanche 5 novembre 2017.

17-06-88 **3.7. Radiation de mauvaises créances**

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers de radier des comptes à recevoir divers, un montant de 55.68\$ en intérêts et 316.23\$ en capital.

17-06-89 **3.8. Cession d'un terrain / MERN**

Attendu que la MRC de la Mitis offre à la municipalité le lot 5 447 460 d'une superficie de 11010.6 m.c. à titre gratuit

Il est proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers :

- D'accepter l'offre de cession faite par la MRC de la Mitis pour le lot 5 447 460;
- D'accepter les conditions associées au terrain;
- De déboursier des frais d'administration de 1128\$;
- D'autoriser M. Martin Normand, directeur général à signer l'acceptation de l'offre de cession gratuite;
- De mandater Les Notaires Michaud Charbonneau Heppell Inc pour la transaction;

- D'autoriser Messieurs Georges Deschênes, Maire et Martin Normand, directeur général à signer l'acte notarié.

3.9. Exclusion gestion de l'offre dans la renégociation de l'ALÉNA

17-06-90

CONSIDÉRANT que le secteur laitier québécois est un moteur économique pour l'ensemble des régions du Québec, en générant quelque 82 000 emplois directs et indirects et 1,3 milliards de dollars en contribution fiscale;

CONSIDÉRANT que, lors d'une conférence de presse tenue au Wisconsin le 18 avril dernier, le président américain, Donald Trump, a accusé le secteur laitier canadien de faire du tort aux producteurs américains qui vendaient du lait diafiltré au Canada, en prétextant que le Canada avait des pratiques commerciales déloyales avec la nouvelle classe d'ingrédients laitiers qui vient d'être mise en place;

CONSIDÉRANT que le président Trump avait préalablement indiqué sa volonté de renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA);

CONSIDÉRANT que l'ALÉNA exclut le secteur laitier canadien de toutes concessions de marché supplémentaire que celles prévues par l'Accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC);

CONSIDÉRANT que, malgré cette exclusion, depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA, les importations de produits laitiers des États-Unis au Canada sont passées de 24 000 tonnes, d'une valeur de 50 millions de dollars, à plus de 177 000 tonnes, valant plus d'un demi-milliard de dollars et représentant les trois quarts de l'ensemble des importations canadiennes de produits laitiers;

CONSIDÉRANT que l'inclusion de la gestion de l'offre dans les négociations de l'ALÉNA ouvrirait la porte à de nouvelles concessions de marché et causerait des pertes de revenus et d'emplois, ce qui serait dommageable pour le secteur laitier mais aussi pour les collectivités rurales de partout au Québec et au Canada;

CONSIDÉRANT que tous les pays ont des politiques agricoles et des secteurs sensibles à préserver dans le cadre de leurs relations commerciales;

CONSIDÉRANT que la gestion de l'offre est un modèle agricole légitime qui permet aux producteurs de tirer un juste revenu du marché, sans subvention, tout en apportant des retombées positives pour l'ensemble de la société, tant au plan social et de la sécurité alimentaire qu'au plan économique;

CONSIDÉRANT que la gestion de l'offre assure aux consommateurs un panier de produits laitiers de grande qualité à un prix qui se compare avantageusement à celui payé ailleurs dans le monde;

CONSIDÉRANT que, tant le gouvernement du Québec que celui du Canada ont, à de multiples occasions, au cours des dernières années, réitéré leur appui à la gestion de l'offre;

Pour toutes ces raisons

Il est proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski :

Demande au gouvernement du Canada :

D'exclure la gestion de l'offre de toute renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) afin de s'assurer que préserver intégralement la gestion de l'offre.

3.10. Représentant au comité de transition des OH

17-06-91

Il est proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer M. Georges Deschênes comme représentant municipal au comité de transition de regroupement des offices d'habitation de la Mitis.

3.11. Autorisation d'assister au congrès de la FQM

17-06-92

Il est proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser M. Georges Deschênes à assister au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités à la fin septembre.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE **Aucun point**

5. TRAVAUX PUBLICS

5.1 Adjudication appel d'offres conception et fourniture système de production d'eau potable

17-06-93

CONSIDÉRANT que appel d'offre #644091 portant le titre : Conception, fourniture, installation et mise en route d'un système de production d'eau potable à été publié sur le système électronique d'appel d'offre (SEAO);

CONSIDÉRANT que deux (2) soumissions ont été reçues le 25 mai 2017;

CONSIDÉRANT que la vérification des exigences administratives démontre que toutes les soumissions reçues sont conformes;

CONSIDÉRANT que les deux soumissions comportent certaines non-conformités mineures en regard du contenu des propositions d'équipements;

CONSIDÉRANT qu'une correspondance a été transmise le 1^{er} juin aux soumissionnaires afin d'obtenir des renseignements complémentaires;

CONSIDÉRANT que les réponses à cette correspondance sont attendues pour le 8 juin prochain;

Il est proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de suivre les recommandations de la firme SNC-Lavalin et d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Allen Entrepreneur général au montant total de 572 127.10\$, conditionnellement aux réponses qu'il apportera à la correspondance du 1^{er} juin ainsi qu'à son engagement à respecter les précisions exigées.

5.2 Engagement du requérant / Min. de l'Environnement / projet eau potable

17-06-94

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers que dans le cadre du projet de mise aux normes de l'eau potable, la municipalité s'engage :

- À utiliser et à entretenir ses installations de production d'eau potable conformément aux spécifications indiquées dans le documents fournis par le manufacturier ainsi que dans le manuel d'exploitation préparé par l'ingénieur mandaté;
- Le cas échéant, à faire le suivi et à respecter les exigences liées au rejet des eaux usées issues du traitement de l'eau et du traitement des boues;
- À mandater un ingénieur pour produire le manuel d'exploitation des installations de production d'eau potable et à en fournir un exemplaire au MDDELCC au plus tard 60 jours après leur mise en service.

5.3 Autorisation de signature pour demande au Ministère de l'Environnement

17-06-95

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers que dans le cadre du projet de mise aux normes de l'eau potable, que M. Martin Normand, directeur général soit autorisé, au nom de la Municipalité de Sainte-Gabriel-de-Rimouski ;

- à signer toute demande de certificat d'autorisation ou d'autorisation au ministre du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vertu de la loi sur la qualité de l'environnement

- et à signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

6. URBANISME

Aucun point

7. LOISIRS ET CULTURE

7.1 Entente entre COOP GPS et Municipalité

17-06-96

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser messieurs, Georges Deschênes, Maire et Martin Normand, directeur général à signer une entente entre la COOP GPS et la Municipalité.

7.2 Permis de réunion / Festival Country Western

17-06-97

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le Festival Country Western de St-Gabriel à faire une demande de permis de réunion pour leurs activités du 7 au 13 août 2017 au centre polyvalent.

7.3 Appui au Club des 50 ans et plus / Programme nouveaux horizons

17-06-98

Il est proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le Club des 50 ans et plus pour leur demande au Programme nouveaux horizons dans le cadre de leur projet.

7.4 Engagement de moniteurs pour le camp de jour

17-06-99

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher 3 personnes pour s'occuper du camp de jour à raison de 37,5 h. soient les personnes suivantes : Sabrina-Élise Hamilton, Alicia Dufour-Paradis, Léa-Maude Barette. Un poste de 8 semaines et deux postes de 7 semaines qui seront attribués dans les semaines à venir.

7.5 Fond de développement du territoire / Projet Festival Country Western

17-06-100

Considérant que la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski a reçu un projet de la part du Festival Country Western représentant un montant total de 10 500\$;

Considérant que ce projet est recevable au terme des conditions énumérées dans la Politique de soutien aux organismes communautaires locaux;

Considérant que ce projet a fait l'objet d'une analyse par le comité prévu à cette fin en fonction de la grille établie :

Il est proposé par Fernand Gauthier. résolu à l'unanimité des conseillers que le Festival Country Western de St-Gabriel reçoive un montant de 4 000\$ provenant du Fonds de soutien aux organismes communautaires locaux pour la réalisation du projet « Construction d'une remorque sanitaire ».

7.6 Autorisation de coupe de bois par le Festival Country Western

17-06-101

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le Festival Country Western de St-Gabriel à couper du bois sur le lot 4 986 537 afin qu'il puisse faire un chemin d'accès via la rue Harvey. Le bois coupé pourra être conservé par le Festival Country Western.

8. RAPPORT DES ÉLUS

9. AFFAIRES NOUVELLES

9.1 Maison des Jeunes / Autorisation pont payant

17-06-102

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la Maison des Jeunes à effectuer un pont payant sur notre territoire le samedi 9

septembre 2017 de 9h00 à 16h00, conditionnel à l'approbation du Ministère des Transports. Le prêt de pancarte est également autorisé.

- 17-06-103** **9.2 Plan annuel d'intervention TPI / SERM**
- Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le plan annuel d'intervention sur les terres publiques intramunicipales soumis par la SER de la Mitis pour l'année 2017.
- 17-06-104** **9.3 Fermeture des affaires nouvelles et de la période de questions**
- Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.
- 17-06-105** **10. LEVÉE DE LA SÉANCE**
- Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers qu'à 21:00 la séance soit levée.
- Je, Georges Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.
- _____
Georges Deschênes, Maire

Georges Deschênes
Maire

Martin Normand
Directeur général